



## ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DE LA LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL POUR LES ASSEMBLÉES FÉDÉRALES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**dimanche 11 octobre 2026**

### DÉCLARATION DE CANDIDATURE EN BINÔME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avant le **avant le jeudi 10 septembre 2026 à 23h59**, dernier délai, à l'adresse électronique indiquée dans l'appel à candidature et à l'attention de la Commission de surveillance des opérations électorales.

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales, au poste de Président de Ligue.
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur ne faire l'objet :
  - . d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal,
  - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif,qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

|                  | NOM | PRENOM | N° LICENCE<br>(si membre individuel,<br>fournir un justificatif) | SIGNATURE |
|------------------|-----|--------|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <u>Titulaire</u> |     |        |                                                                  |           |
| <u>Suppléant</u> |     |        |                                                                  |           |

Fait à ..... le .....

*Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.*

*Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.*